

## AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

### PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination des politiques publiques  
et de l'appui territorial

### COMMUNE DE PLESSE

Par arrêté préfectoral n° 2018/ICPE/278 en date du 31 octobre 2018, une consultation du public est prévue à la mairie de PLESSE, pendant une période de quatre semaines du 26 novembre 2018 au 21 décembre 2018 inclus, portant sur la demande présentée par Monsieur Frédéric SAVARY en vue de procéder l'enregistrement d'un élevage de bovins à l'engraissement à Plessé, Le Bas Calan.

Quinze jours avant l'ouverture de la consultation, soit à partir du 9 novembre 2018, l'information du public est assurée par le présent avis qui sera également mis en ligne sur le site internet de la préfecture : [www.loire-atlantique.gouv.fr](http://www.loire-atlantique.gouv.fr), accompagné de la demande de l'exploitant.

Pendant la durée de la consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre de consultation ouvert à cet effet à la mairie de Plessé, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de Plessé, et à la préfecture par voie postale ou, le cas échéant, par voie électronique ([pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:pref-icpe@loire-atlantique.gouv.fr)) avant la fin du délai de consultation du public.

La décision intervenant à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral d'enregistrement délivré par le préfet éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel ou un arrêté préfectoral de refus.